



GRAND CONSEIL

Interpellation - 26_INT_97 - Marc-Olivier Buffat et consorts au nom Alexandre Berthoud - Canicule : quelle est la stratégie du Conseil d'Etat pour garantir des conditions d'enseignement supportables ?

Texte déposé :

Les épisodes de canicule deviennent plus fréquents, plus intenses et plus précoces en Suisse. Les établissements scolaires et les gymnases vaudois sont particulièrement exposés à cette évolution, de nombreux bâtiments ayant été conçus à une époque où les vagues de chaleur actuelles n'étaient pas anticipées.

Ces derniers jours, des températures très élevées ont été relevées dans plusieurs salles de classe du canton, affectant les conditions d'enseignement des élèves, des enseignantes et enseignants ainsi que l'ensemble du personnel scolaire. Au-delà de l'inconfort, une exposition prolongée à des températures excessives peut avoir des conséquences importantes sur la santé, la concentration, les capacités d'apprentissage et les performances cognitives.

À ce jour, les mesures proposées par le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle reposent principalement sur des recommandations et des guides pratiques dépourvus de caractère contraignant. Or, les épisodes caniculaires ne constituent plus des événements exceptionnels, mais une réalité appelée à se répéter.

Par ailleurs, de nombreuses solutions de rafraîchissement passif ou à faible consommation énergétique existent aujourd'hui et pourraient être mises en œuvre rapidement et à des coûts maîtrisés, tout en respectant les objectifs climatiques et énergétiques du canton.

Dans ce contexte, les soussignés ont l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'État :

1. Le Conseil d'État dispose-t-il d'un état des lieux des températures relevées dans les établissements scolaires et les gymnases vaudois lors des épisodes de fortes chaleurs ?
2. Le Conseil d'État a-t-il identifié les bâtiments scolaires les plus problématiques en matière de confort thermique ?
3. Des seuils de température ont-ils été définis pour garantir des conditions d'enseignement compatibles avec la santé des élèves et du personnel scolaire ? Si oui, lesquels ?
4. Le Conseil d'État envisage-t-il d'édicter des mesures obligatoires applicables lors des épisodes de canicule, au-delà des recommandations actuellement en vigueur ?
5. Quelles solutions de rafraîchissement passif ou à faible consommation énergétique le Conseil d'État considère-t-il comme rapidement déployables dans les établissements scolaires vaudois ?

6. Le Conseil d'État envisage-t-il de soutenir financièrement ou techniquement les communes, propriétaires d'une grande partie des bâtiments scolaires, afin d'accélérer leur adaptation aux épisodes caniculaires ?
7. Une stratégie cantonale coordonnée d'adaptation des établissements scolaires aux fortes chaleurs est-elle envisagée ? Si oui, selon quel calendrier ?

Cette interpellation vise à connaître les mesures envisagées par le Conseil d'État afin de garantir durablement des conditions d'enseignement compatibles avec la santé, le bien-être et les capacités d'apprentissage des élèves, ainsi qu'avec les conditions de travail du personnel scolaire, dans un contexte où les épisodes de fortes chaleurs sont appelés à devenir plus fréquents.

Conclusion : Souhaite développer

Date de dépôt : 18.08.2026

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alexandre Berthoud (PLR)
3. Anna Perret (VER)
4. Aurélien Demaurex (V'L)
5. Blaise Vionnet (V'L)
6. David Vogel (V'L)
7. Denis Dumartheray (UDC)
8. Didier Lohri (VER)
9. Florence Gross (PLR)
10. Géraldine Dubuis (VER)
11. Guy Gaudard (PLR)
12. Hadrien Buclin (EP)
13. Isabelle Freymond (IND)
14. Jacques-André Haury (V'L)
15. Jean-Franco Paillard (PLR)
16. Jean-François Cachin (PLR)
17. Josephine Byrne Garelli (PLR)
18. Laurent Balsiger (SOC)
19. Loïc Bardet (PLR)
20. Loïc Saugy (PLR)
21. Michael Wyssa (PLR)
22. Nicolas Suter (PLR)
23. Pierre Fonjallaz (VER)
24. Pierre-François Mottier (PLR)
25. Sergei Aschwanden (PLR)
26. Stéphane Balet (SOC)
27. Stéphane Jayet (PLR)
28. Sylvie Podio (VER)

- 29. Thierry Schneiter (PLR)
- 30. Valérie Zonca (VER)
- 31. Yannick Maury (VER)